

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AJACCIO

L'An Deux Mille Quinze, le Lundi 16 Février à 18 Heures, le Conseil Municipal de la Ville d'AJACCIO, légalement convoqué le Mardi 10 Février, conformément à l'article L2121-17 du C.G.C.T, s'est réuni en séance publique à l'Hôtel de Ville sous la présidence de M. le Maire, Laurent MARCANGELI.

Etaient présents :

M. SBRAGGIA, Mme RUGGERI, M. VANNUCCI, Mme GUERRINI, M. PUGLIESI, Mme OTTAVY-SARROLA, M. BILLARD, Mme OTTAVY, M. VOGLIMACCI, Mme COSTA-NIVAGGIOLI, M. BALZANO, Mme BIANCAMARIA, M. ARESU, Mme CORTICCHIATO, Adjoints au Maire.

Mme FLAMENCOURT, M. PAOLINI, M. CAU, Mme JEANNE, Mme BERNARD, M. FILONI, M. CASTELLANA, Mme NADAL, M. LUCCIONI, Mme SANNA, M. KERVELLA, M. FERRARA, Mme FALCHI, Mme SANTONI-BRUNELLI, M. BACCI, Mme FELICIAGGI, M. HABANI, Mme ZUCCARELLI, Mme VILLANOVA, M. CHAREYRE, M. DELIPERI, M. LUCIANI, M. CIABRINI, Mme GRIMALDI D'ESDRA, M. LEONETTI, Mme RICHAUD, Mme GUIDICELLI, Mme SIMONPIETRI, M. FALZOÏ, Mme GIACOMETTI, Conseillers municipaux.

Avaient donné pouvoir de voter respectivement en leur nom :

Mme SICHÌ	à	Mme FALCHI
M. MONDOLONI	à	M. VOGLIMACCI
Mme MASSEI	à	Mme VILLANOVA

Etait absent :

M. RENUCCI, Conseiller municipal.

Nombre de membres composant l'Assemblée :	49
Nombre de membres en exercice :	49
Nombre de membres présents :	45
Quorum :	25

Le quorum étant atteint, M. DELIPERI est désigné en qualité de Secrétaire de séance.

Séance du Lundi 16 Février 2015

Délibération N°2015/43

Protocole d'accord VILLE D'AJACCIO/VILLE DE LA MADDALENA. Désignation des représentants de la Ville d'Ajaccio au Comité de Coordination.

Monsieur le Maire expose à l'Assemblée :

Suite au renouvellement du Conseil Municipal en date du 8 février dernier, il convient de procéder à la désignation des représentants de la Ville d'Ajaccio au Comité de Coordination dans le cadre du protocole d'accord VILLE D'AJACCIO/VILLE DE LA MADDALENA.

Sur proposition de Monsieur le Député-Maire

LE CONSEIL MUNICIPAL

DESIGNE

Par 44 voix pour

Et 4 non participations (M. Luciani, Mme Guidicelli, Mme. Simonpietri, M. Ciabrini)

Les Conseillers Municipaux dont les noms suivent pour représenter la Ville d'Ajaccio au Comité de Coordination dans le cadre du protocole d'accord VILLE D'AJACCIO/VILLE DE LA MADDALENA.

3 membres :

**M. Pugliesi Pierre
Mme Flamencourt Danielle
Mme Ottavy-Sarrola Rose-Marie**

La présente délibération fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la Commune et d'un affichage en Mairie.

.....
**Fait à Ajaccio, le jour, mois et an que dessus
(Suivent les signatures)**

POUR EXTRAIT CONFORME

LE DEPUTE-MAIRE

Laurent MARCANGELI



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02A-212000046-20150216-2015_43-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 23/02/2015

Publication : 23/02/2015

Pour l'"autorité Compétente"
par délégation

